

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00373

PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2018 DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 83

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

Le 16 octobre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191003-D20190037310

DATE D'AFFICHAGE :20191016

Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à Mme Christiane RIVIERE,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Paul CELLE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Henri BOUTHEON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
Mme Marie-Dominique FAURE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. André FRIEDENBERG,
Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCCQ,
M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER,
Mme Stéphanie MOREAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Monique ROVERA,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Joseph SOTTON,
Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Sylvie FAYOLLE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2018 DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

I. Cadre juridique

Par son article L. 1411-3, le Code général des collectivités territoriales impose aux titulaires d'un contrat de délégation de service public de transmettre chaque année un rapport retraçant les modalités d'exécution, analysant la qualité du service et permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

En application de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, ces rapports d'activité sont examinés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui regroupe des élus issus du Conseil de Communauté et des représentants d'associations désignés par le Conseil de Communauté.

Conformément à l'article L. 1413-1 précité, ces rapports sont transmis au Bureau et au Conseil de Communauté qui prennent acte de leur communication.

II. Examens et avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

La Commission Consultative des Services Publics Locaux se réunira le 05 septembre 2019.

Les travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux porteront sur l'examen des rapports suivants :

1. Rapport annuel d'activité 2018 du Zénith de Saint-Etienne Métropole par le délégataire Zen Gestion,
2. Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilé,
3. Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public des transports publics par le délégataire TPAS,
4. Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,
5. Règlement de service de l'eau potable,
6. Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif,
7. Rapport annuel d'activité 2018 de la concession de distribution publique de gaz de la Ville de Saint-Etienne,
8. Rapport annuel d'activité 2018 de la concession de distribution publique de gaz des autres communes de Saint-Etienne Métropole,
9. Rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de production et de distribution de chaleur de Firminy,

10. Rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de production et de distribution de chaleur de Saint-Chamond,
11. Rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de production et de distribution de chaleur d'Andrézieux-Bouthéon,
12. Rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de production et de distribution de chaleur de Saint-Etienne – Quartier Montreynaud,
13. Rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de production et de distribution de chaleur de Saint-Etienne – Quartier Châteaucreux.

Chaque rapport a fait l'objet d'une présentation politique et technique par les élus et les services de Saint-Etienne Métropole, accompagnée d'un support synthétique projeté, puis d'un temps d'échanges entre les membres de la Commission.

Pour chacun de ces rapports, la Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable.

III. Rapports annuels

Les principaux éléments :

- des rapports d'activité des délégataires des services publics,
- des autres rapports inscrits à l'ordre du jour de la Commission,

sont synthétisés dans un relevé de conclusions joint au fonds de dossier.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré:

- **prend acte de la communication de la synthèse des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;**
- **prend acte de la présentation des rapports annuels des délégataires des services publics et autres rapports inscrits à l'ordre du jour de la Commission.**

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU